



Ecole élémentaire François Rabelais

24, rue de la Métairie

45 130 Saint Ay

Conseil d'école

Date : 31 mars 2022.

Début du conseil : 18 h 30

Fin du conseil : 20 h 25

Secrétaires de séance : Mesdames Perdrieau et Houzé.

Personnes présentes :

✚ Enseignants :

Mesdames Greslé, Pinchon, Joseph, Da Silva, Cartier, Brignon, Houzé et Perdrieau et Monsieur Pitou.

Mesdames Chauveau, Friconnet, Thiollet et Paul sont absentes et excusées.

✚ Inspecteur de l'éducation nationale :

Monsieur Bassez est absent et excusé.

✚ La Mairie :

Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay, est absent et excusé.

Monsieur Foulon, adjoint chargé des affaires scolaires.

✚ Les parents :

Mesdames Bellanger, Brunet, Maligne, Teixeira, Mathely et Lefaix et Monsieur Chourret.

✚ RASED :

Madame Nathalie Leluc, maîtresse E, est absente et excusée.

Ordre du jour :

- L'approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Les effectifs actuels,
- Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2022,
- Le projet d'école,
- La sécurité dans l'école,
- Les travaux,
- Les manifestations et sorties passées et à venir,
- Les questions des parents.

1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le 9 novembre 2021. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

2. Les effectifs actuels :

Au cycle 2 :

CP Mesdames Chauveau et Friconnet	CP Madame Greslé	CP/CE1 Madame Thiollet	CE1 Madame Paul	CE1 Madame Pinchon	CE2 Monsieur Pitou	CE2 Mesdames Joseph et Da Silva
23	23	8 + 13	23	24	30	28

Au cycle 3 :

CM1 Madame Cartier	CM1 Madame Brignon	CM2 Madame Perdrieau	CM2 Madame Houzé
27	27	26	26

Total au cycle 2 : **172**

Total au cycle 3 : **106**

Total : **278**

A partir du lundi 4 avril l'école accueillera 2 enfants ukrainiens dans la classe de CE2 de Mmes Joseph et Da Silva.

Une élève de CE2 arrivera également en CE2 au mois de mai.

3. Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2022 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
58	54	60	58	54
172			112	
284				

Les inscriptions, pour les élèves entrant en CP, se sont déroulées les 17, 18 et 30 mars derniers.

Face à l'augmentation des effectifs, l'école bénéficiera de l'ouverture d'une douzième classe à la rentrée prochaine. Elle sera installée dans la salle des maîtres actuelle et nécessitera un nouvel aménagement et un équipement de bureaux et chaises d'écolier.

Madame Joseph devrait perdre son mi-temps et être à temps plein sur son poste de direction.

4 –Le projet d'école :

Le projet d'école se déroule sur 4 années. Il devait commencer en 2019, mais compte tenu des événements il n'a été rédigé que cette année. L'équipe pédagogique s'est réunie et a commencé par établir un diagnostic et un bilan de la situation de l'école durant ces deux dernières années.

A la suite de cette première démarche, les enseignants ont choisi de travailler autour de trois axes :

Pour l'axe 1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux :

L'équipe travaillera sur la lecture et insistera sur deux points qui sont :

- Le décodage et la fluidité d'une part avec des exercices de fluence, des lectures à voix haute et des lectures à présenter devant un public.
- La compréhension d'autre part : travailler sur le lexique, repérer des indices, répondre à des questions et résumer ou reformuler des passages.

Pour l'axe 2 : Stimuler l'ambition scolaire :

L'objectif de l'équipe est de permettre aux élèves de rester concentrés, de développer leur attention, de leur permettre de rester calmes ou de revenir calmes, avec des exercices de relaxation et pourquoi pas l'utilisation de matériel adapté (coussins, casques antibruit, ballons, musiques douces....).

Pour l'axe 3 : Prévenir du harcèlement ou de la violence :

Il s'agira pour ce dernier axe de sensibiliser les enfants sur les dangers du harcèlement et du cyberharcèlement pour les préparer au collège avec l'intervention de la brigade de prévention contre le harcèlement, laquelle s'est rendue à l'école l'année dernière pour les élèves de CM1 et de CM2, et en organisant des débats autour de documents, de lectures traitant sur le sujet. A partir de septembre 2022, 10 heures seront incluses dans les programmes pour chaque niveau.

Le projet a été validé par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

5 - La sécurité dans l'école :

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité, Alerte Attentat et Intrusion Malveillante, un exercice s'est déroulé le 19 novembre 2021. L'objectif était de rester cachés. Le policier municipal a signalé le danger avec un mégaphone et les enseignants ont déclenché les boîtiers lumineux dans chacune des classes. Les 272 enfants et 14 adultes sont restés cachés en silence pendant 10 minutes. L'exercice a été supervisé par les deux policiers municipaux et par la gendarmerie. Le compte rendu de l'exercice a été transmis en mairie ainsi qu'à l'inspection afin d'en expliquer le déroulement et d'y préciser les éventuelles remarques.

Le prochain exercice se déroulera lors du dernier trimestre.

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité, Risques Majeurs, un exercice de confinement se déroulera d'ici les prochaines vacances.

Enfin, un exercice incendie s'est déroulé le 22 mars dernier. Le policier municipal a géré l'exercice. Les 248 enfants et 12 adultes présents dans l'école ce jour-là ont été rassemblés dans la cour en 1 minute et 39 secondes. Les trois classes de l'étage doivent évacuer par la porte de sortie située dans la classe de Mme Cartier et prendre l'escalier qui mène à la cour. L'an prochain, quatre classes devront emprunter cette sortie, ce qui risque de faire augmenter le temps d'évacuation.

6 - Les travaux :

Une liste de travaux, concernant principalement des problèmes de plomberie, a été transmise à Monsieur Foulon.

Les robinets des toilettes du Hall 1234 et du hall 5678 sont défectueux (ils fuient, ne s'ouvrent pas toujours ou, au contraire, ne se ferment plus.....) Certaines chasses d'eau fuient et le revêtement des toilettes du hall 5678 est fortement détérioré. Des nouveaux robinets ont été commandés et seront changés lors des prochaines vacances.

Les enseignants souhaiteraient des films sur les fenêtres du rez-de-chaussée. Le problème avait déjà été évoqué mais les pompiers avaient émis un avis défavorable.

Dans la classe 2, une fenêtre ne se ferme plus et une partie du mur côté fenêtres est moisi. Les enseignantes du hall 5678 souhaiteraient une prise internet et deux prises électriques dans le hall. Enfin, l'écran de la classe de Monsieur Pitou est cassé. Un technicien passera dans l'école prochainement.

7 - Les sorties et manifestations :

La semaine du **7 au 11 mars 2022**, les classes de Mesdames Greslé, Thiollet, Paul et Pinchon ont participé à des ateliers cirques. La compagnie «Un spectacle autrement » était installée aux abords des gymnases et a reçu les enfants afin de les initier aux jeux du cirque. Le **vendredi 11 mars** les parents des enfants ont été invités à une représentation sous chapiteau.

La semaine du **14 au 18 mars 2022**, c'était au tour des classes de Mesdames Chauveau et Friconnet, mais aussi des classes de grandes sections de Mesdames Denichère, Montant et Guilloteau de participer aux ateliers cirque et les parents ont pu assister au spectacle de leurs enfants le **vendredi 18 mars**.

Les enfants étaient enthousiastes et ont présenté un spectacle de qualité qui a ravi petits et grands.

Le coût de ce projet était de 10 080 € soit 58.60 € par enfant. Il a été ainsi réparti :

Participation des parents		20.00 €
Participation Mairie	15.00 € x 114 enfants	1 710.00 €
Participation Coop élém	23.60 x 114 enfants	2 690.40 €

L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'aide financière sans laquelle le projet n'aurait pu aboutir.

Le **mercredi 16 mars**, les élèves de CM2 ont passé leur permis internet avec la brigade de prévention.

Demain, **vendredi 1^{er} avril**, les enseignants avaient prévu de fêter carnaval. En raison des conditions climatiques annoncées, l'équipe pédagogique a choisi d'annuler et de reporter à une date ultérieure. Monsieur Foulon ajoute que le périscolaire s'associera à l'école et qu'il faudra donc les prévenir au plus vite de la date choisie.

Le **mardi 3 mai**, les deux classes de CM2 se rendront à Paris et y resteront 4 jours pendant lesquels de nombreuses visites sont prévues.

Le financement du projet est ainsi réparti :

		Coopérative	Mairie	Famille
Coût / enfant	314.00	114.00	100.00	100.00
Coût total	16 328.00	5 928.00	5 200.00	5 200.00

Mesdames Perdrieau et Houzé remercient Monsieur Foulon pour la participation financière de la mairie.

Les deux enseignantes ont également vendu des pains au chocolat, fournis par le cuisinier du restaurant scolaire, afin d'aider au financement de certaines visites.

Le **lundi 30 et mardi 31 mai** les élèves de CM2 passeront leur permis vélo.

Les classes de CP et CE1 participeront à des ateliers vélo à partir du 29 avril prochain. Ils effectueront des sorties sur Saint-Ay les 10 et 17 juin et se rendront jusqu'au parc de Chaingy le 24 juin. Une conseillère pédagogique viendra à l'école faire passer, aux parents qui le souhaitent, un agrément, lequel permettra à ces parents de gérer l'encadrement des enfants lors des sorties. D'autres classes ont également prévu des sorties vélo, mais à ce jour aucune date n'a été arrêtée.

Le **jeudi 23 juin** les enfants des classes de CE2 et CM1 se rendront à Amboise afin de visiter le Clos Lucé.

Le coût de cette sortie :

Transport	1 540.00
Sortie	1 351.00
Total	2 891.00

Soit un coût de 25.58 € par enfant. La participation financière demandée aux parents sera de 10.00 €. La coopérative règlera le reste, soit une somme de 1 695.00 €.

Enfin, Monsieur Foulon ajoute que la cérémonie des dictionnaires se déroulerait probablement en fin d'année scolaire (fin juin ou début juillet).

Avant de laisser la parole aux parents d'élèves, Madame Joseph tient à remercier l'association des parents d'élèves pour les nombreuses actions mises en place ces dernières années, lesquelles ont permis de financer toutes les sorties réalisées cette année.

8 - Les questions des parents :

Les parents élus ont transmis des questionnaires à chacune des familles afin de connaître leurs différentes attentes.

Ils ont eu 80 réponses dont les points évoqués sont les suivants :

- ✚ **Les horaires décalés** : Madame Joseph répond qu'ils vont garder ce fonctionnement jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'équipe pédagogique réfléchit pour l'année scolaire 2022/2023. Les récréations décalées seront sans doute maintenues. Il est vrai qu'elles scindent l'équipe pédagogique en deux, mais le fait qu'il y ait moins d'enfants dans la cour limite les accidents.

- ✚ **Les PAI** : certains parents souhaiteraient que les formulaires des PAI soient remis en fin d'année scolaire. Madame Joseph transmet les documents aux familles concernées en juin. Monsieur Foulon précise qu'au niveau du périscolaire, ils doivent souvent réclamer les formulaires aux parents.

- ✚ **Les classes trop chargées** : l'école comptera 12 classes à partir de septembre prochain.

- ✚ **L'absence de remplaçants** : la présidente de l'API propose d'adresser un courrier à l'Académie. Monsieur Foulon ajoute que les parents pourront compter sur l'appui de la Mairie. Les parents souhaitent également passer par le représentant de la République du Centre.

- ✚ **Les entretiens individuels entre enseignants et parents** : lors des réunions de rentrée, chaque enseignant précise qu'il peut recevoir toute famille qui le souhaite.

- ✚ **Les devoirs** : des parents souhaitent que les devoirs soient donnés à la semaine. Les enseignants de CE2, CM1 et CM2 procèdent déjà ainsi. C'est plus compliqué pour les CP et CE1.
Une enseignante précise que ce système ne doit pas empêcher les enfants de relire leurs leçons la veille pour le lendemain.

- ✚ **La piscine** : les parents souhaiteraient une reprise de l'activité natation. Mme Joseph explique qu'elle n'avait pas obtenu de créneaux de la part de la piscine de La Chapelle. Elle s'adressera auprès du directeur, Monsieur Saint Martin, afin de savoir si les enfants pourraient bénéficier de séances lors de l'année scolaire 2022/2023.

- ✚ **Gymnase** : des parents ont noté que certaines classes n'allaient pas au gymnase. Celui-ci a effectivement été fermé durant plusieurs semaines. Cependant les enseignants ont continué les activités sportives. Aujourd'hui, avec l'allègement du protocole sanitaire, les gymnases sont à nouveau accessibles pour tous.

- ✚ **Blog** : certains souhaiteraient un blog pour l'école. Madame Brignon explique qu'un blog d'école est très règlementé et nécessite l'autorisation de son inspecteur. L'équipe y réfléchira lors d'une prochaine concertation et évoquera ce point auprès du conseiller pédagogique en informatique.

- ✚ **Fête d'école** : les parents demandent si une fête des écoles se déroulera cette année. L'équipe n'a rien prévu cette année. Elle essaye de gérer au mieux la crise sanitaire actuelle et espère qu'en 2022/2023 certaines manifestations pourront aboutir. Les parents de l'API ajoutent que les enseignants pourront compter sur leur aide et leur soutien.

- ✚ **Livres pour la Mauritanie** : les parents souhaiteraient savoir si l'opération un enfant / un livre, déjà prévue en 2020, se déroulera cette année. L'équipe enseignante contactera l'association Zénith afin de savoir les dates de leur prochain voyage et en informera les parents.

- ✚ **Compte rendu du conseil** : certains parents aimeraient avoir le compte rendu du conseil. Monsieur Foulon explique qu'il est accessible sur le site de la Mairie de Saint Ay dans l'espace « Vie scolaire ».

- ✚ **Sonnette** : des parents reprochent le fait qu'il n'y ait pas de sonnette aux deux portails ou qu'ils attendent parfois trop longtemps qu'une personne vienne ouvrir. Madame Joseph explique que lorsqu'elle est dans sa classe, elle n'entend pas toujours sonner puisque l'interphone se trouve dans son bureau. Très souvent les parents appellent l'école pour dire qu'ils sont à la grille.

- ✚ **Jeux dans la cour** : les enfants réclament des jeux. Depuis la crise sanitaire, les enfants n'ayant pas le droit d'échanger des jeux entre eux, ils n'avaient le droit à rien. L'équipe réfléchira sur les jeux autorisés dans la cour, lors d'une prochaine réunion.

- ✚ **Les abris vélos** : Madame Bellanger revient sur la nécessité d'augmenter l'espace de rangement des vélos. Monsieur Foulon explique qu'un directeur des services techniques arrivera dès demain, vendredi 1^{er} avril, et qu'il prendra en charge le dossier.

- ✚ **Semaine à 4 jours** : certains parents souhaiteraient une semaine avec quatre journées de classe. Madame Bellanger fournira dans les prochains jours une synthèse précise des demandes faites par les parents. Monsieur Foulon s'engage à ouvrir le dialogue avec les parents élus.

Madame Brunet fait le point sur les différentes actions menées depuis septembre. Les bénéfices récoltés par l'API sont les suivants :

Actions	Bénéfices
Bourse aux jouets	778.00 €
Sapins de Noël	268.00 €
Chocolats de Noël	963.00 €
Madeleines	250.00 €
Chocolats de Pâques	350.00 €
Loto	6 000.00 €

Madame Joseph remercie les parents de l'Api et également Monsieur Jupillat qui, depuis plusieurs années, fournit et installe des ordinateurs gracieusement dans les différentes classes de l'école.

Enfin, Monsieur Foulon remercie Madame Joseph pour son investissement durant ces mois de crise sanitaire.

Madame Joseph,
Directrice.

Mesdames Houzé et Perdrieau
Enseignantes,

Madame Brunet,
API.